

# hausse de l'absentéisme, surtout en lycée professionnel (Depp)

4-5 minutes

5,6 % des élèves du second degré public sont absentéistes : c'est ce qu'indique la Depp dans une [note d'information](#) de mars 2019 consacrée à l'absentéisme sur l'année 2017-2018. Ce chiffre, en hausse par rapport à l'année précédente, dépasse les 18 % dans les lycées professionnels, une différence qui s'explique notamment, selon la Depp, par le fait que les LP accueillent un public plus défavorisé que la moyenne. La Depp souligne également que les absences sont plus nombreuses en fin d'année scolaire, ainsi que les mois où le nombre de jours de cours est le plus élevé.

► 3 Comparaison mensuelle de 2015-2016 à 2017-2018 de la proportion d'élèves absentéistes par type d'établissement (en %)



Champ : France métropolitaine + DOM, établissements publics du second degré.  
Source : MENJ-DEPP, enquête auprès des établissements sur l'absentéisme des élèves.

Réf. : Note d'information, n° 19.04. © DEPP

Depp

L'absentéisme dans le second degré public est en hausse. Dans

une note d'information publiée en mars 2019 étudiant l'absentéisme, la Depp indique que, entre septembre 2017 et mai 2018, "5,6 % des élèves du second degré public ont été absents, de façon non justifiée, quatre demi-journées ou plus par mois, en moyenne, et sont ainsi considérés comme 'absentéistes'".

Ce chiffre était de 4,9 % en 2016-2017, soit une hausse de 0,7 point, alors que le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer, devrait annoncer "dans très peu de temps" la deuxième partie du "plan d'actions pour la protection de l'école", qui pourrait comprendre un volet de lutte contre l'absentéisme ([lire sur AEF info](#)).

18 % d'absentéisme en LP / moins de 7 % en LGT

La Depp note que cette augmentation est davantage marquée pour les lycées professionnels : "+ 2,4 points alors que pour les collèges et les LEGT, la hausse n'est que de 0,5 point". Ainsi, sur l'année scolaire, le taux d'absentéisme varie beaucoup selon le type d'établissement :

- 3,2 % dans les collèges
- 6,8 % dans les LEGT
- 18,3 % dans les LP

Soulignant qu'un taux d'absentéisme plus élevé dans les LP n'est pas nouveau, la Depp pointe quelques éléments d'explications : "une orientation plus ou moins choisie, des temps de transport plus élevés, le temps consacré à un travail d'appoint pourraient en être les raisons majeures".

En outre, trois quarts des lycées professionnels se situent parmi le quart des établissements les plus défavorisés. Or, "l'absentéisme d'un établissement apparaît corrélé à son indice

de position sociale", explique la note. Le taux varie ainsi de 2,1 % dans les établissements les plus favorisés à 11,6 % dans les plus défavorisés.

La Depp conclut alors que "si l'absentéisme est plus marqué dans les lycées professionnels, cela s'explique donc notamment par le profil social défavorisé des élèves qu'ils accueillent". D'ailleurs, poursuit la note, le niveau d'absentéisme est similaire dans les LEGT au même profil social.

Le taux d'absentéisme plus important en fin d'année scolaire

Les absences non justifiées sont plus nombreuses en fin d'année scolaire qu'en début, et notamment au mois de mai : elles représentent moins d'un quart des absences jusqu'au mois de mars alors qu'en avril et en mai, une absence sur trois est non justifiée. La Depp souligne aussi que les absences sont plus nombreuses les mois où le nombre de jours de cours est élevé.

Au total, "en raison de toutes leurs absences non justifiées, de septembre 2017 à mai 2018, les élèves perdent en moyenne 1,6 % du temps d'enseignement, tous types d'établissement confondus". Si l'on prend en compte toutes les absences, justifiées ou non, "la proportion d'heures d'enseignement perdues est de 6,7 % en moyenne sur l'année" relève la Depp.

En outre, alors que la loi de janvier 2015 prévoit que les chefs d'établissement signalent à la DSDEN "les élèves dont la persistance du défaut d'assiduité n'a pu être enrayerée par les mesures mises en œuvre au sein de l'établissement", rappelle la Depp, le taux d'élèves signalés n'est que de 0,4 % en moyenne, "une proportion largement moins importante que celle d'élèves absents de façon non justifiée quatre demi-journées ou plus par mois".